

Mérignac

magazine

DÉCEMBRE 2020 N°129

Promenons-nous
dans les parcs...

P. 22



Mérignac

En bref Le zapping

Le mois dernier sur les réseaux sociaux

 @merignac  @merignac  @villedemerignac  Ville de Mérignac



De jeunes Mérignacais de la @mjccentre_ville, comme Marwa, ont proposé avec le soutien de l'association @vracbordeaux le projet « Bien dans mon assiette, la cuisine de demain » pour le budget participatif de la Gironde. Une initiative écoresponsable et durable qui a pour but de créer des ateliers de cuisine avec des professionnels pour apprendre à cuisiner autrement, plus équilibré et avec moins de viande.



La traditionnelle cérémonie du 11 novembre a pu avoir lieu à l'Hôtel de Ville, en respectant les gestes barrières.



Juste avant le reconfinement, les jeunes de l'Espace Pré-Ados ont pu profiter de nombreuses activités : roller, bowling, kart, etc. #merignac #jeunesse #espacepreados



Re-tweet de @Capcom : Mérignac + : une plateforme municipale éducative et ludique. @merignac a mis en ligne début octobre un site de contenus pédagogiques et d'activités ludiques sur mesure pour les enfants et les adolescents. #compublique



Le drive de la Médiathèque Michel Sainte-Marie reprend du service ! Rendez-vous sur le site de la Médiathèque ou sur notre page Facebook pour connaître toutes les modalités de fonctionnement de ce service.



Le groupe Wizard, accompagné par la Pépinière du Krakatoa était en résidence au Krakatoa. Retour en vidéo sur ces quelques jours rock'n roll !



Vous êtes vélo-taiffeur durant la période de confinement ? L'association Léon à vélo vous aide avec une solution de réparation et de prêt de vélo ! Rendez-vous sur leur page Facebook pour découvrir toutes les modalités.



En cette période de crise sanitaire, les #EHPAD ont plus que jamais besoin de renforts ! Vous recherchez un emploi dans les domaines de la santé, l'hôtellerie-restauration, la maintenance, la logistique, les services à la personne ou encore l'administratif ? 220 postes sont à pouvoir en Gironde dont une dizaine à Mérignac. Rendez-vous sur merignac.com pour plus d'informations.



Cette vidéo d'Antoine Boutet vous permettra de découvrir ou redécouvrir le projet New Way of Living de Sabine Delcour pendant le confinement, en attendant la réouverture de la Vieille Église.



RÉAGISSEZ AU QUOTIDIEN À L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE À TRAVERS LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Mérignac magazine - Édité par la Ville de Mérignac - Directeur de la publication : Alain Anziani - Directrice de la communication : Aude Constant - Rédactrice en chef : Virginie Bougant
Rédaction : Camille Cornouardt, Margot Buron - Photos : Laurent Wangermez, Ville de Mérignac, iStock, Olivier Panier des Touches - Bordeaux Métropole - Réalisation : agence-seppa.com - Régie publicitaire : Anne-Laure Dumeaux tél. 06 08 91 01 79 - agence-seppa.com - Distribution : Adrexo - Site internet : merignac.com
Courriel : communication@merignac.com - tél. : 05 56 55 66 14 - Dépôt légal : décembre 2020 - ISSN 2553-0046 - Imprimé sur papier recyclé à 40 000 ex.



**ALAIN ANZIANI,
MAIRE DE MÉRIGNAC
PRÉSIDENT DE
BORDEAUX MÉTROPOLE**



Chères Mérignacaises, chers Mérignacais,

Voici que s'achève cette étrange année 2020 sans que nous ayons pu vaincre cette pandémie qui affecte depuis de nombreux mois notre vie quotidienne et affaiblit notre économie. Malgré un net ralentissement de sa circulation, le virus reste bien présent et nous savons désormais que notre mode de vie est durablement bouleversé par cette crise sanitaire mondiale. Si l'espoir d'un vaccin se précise, nous resterons encore plusieurs mois contraints à vivre dans l'incertitude du lendemain.

Car l'assouplissement du confinement annoncé par le président de la République ne doit pas nous faire oublier qu'il est primordial que chacun continue à limiter ses contacts et à respecter les gestes barrières. Je comprends que beaucoup d'entre vous soient fatigués de ces restrictions, mais elles sont nécessaires pour préserver les personnes les plus exposées au risque de développer des formes graves du Covid-19, en particulier nos aînés, et éviter la saturation de nos hôpitaux.

« Acheter ses cadeaux et faire ses courses chez nos commerçants de proximité, c'est un acte citoyen »

Malgré un contexte difficile, le service public municipal met tout en œuvre pour que ce mois de décembre demeure synonyme de solidarité et de joie partagée. Pour nos aînés privés de repas de Noël collectif dans les restaurants seniors, nous renforçons le port de repas et ce sont 700 Mérignacais qui bénéficieront d'un repas de Noël à domicile. Il sera accompagné d'un « panier de Noël », composé de produits achetés par la Ville chez nos commerçants de quartier. Nos commerçants qui ont plus que jamais besoin de votre solidarité en cette période de fêtes et après plusieurs semaines de fermeture : acheter ses cadeaux et faire ses courses chez nos commerçants de proximité, c'est un acte citoyen. Les pouvoirs publics locaux, la Métropole particulièrement, sont à leurs côtés pour les accompagner à passer le cap, mais ils ont avant tout besoin que vous reveniez nombreux pour soutenir leurs activités qui font aussi vivre nos quartiers.

Ces fêtes de fin d'année seront particulières, et j'espère que vous pourrez les partager avec ceux que vous aimez. J'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui sont seuls, et pour les soignants qui continuent sans relâche à lutter contre l'épidémie. La santé de tous doit rester notre priorité commune.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

POSEZ VOS QUESTIONS À ALAIN ANZIANI 

DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA VILLE
OU VIA L'APPLI MOBILE : **ICI MERIGNAC**



Sommaire

En bref 2-5
Le zapping
L'édito
Les actus

À votre service 6-12
Ne pas relâcher notre vigilance
Crise sanitaire, vos questions, nos réponses
Commerces de proximité :
la Ville est avec vous !

Ville & idées 14-20
Budget participatif : Mérignacais,
à vos projets !
Béatrice Aoustin : l'or à bout de bras

Par ici les sorties 22-25
Promenons-nous dans les parcs
Un Noël pas comme les autres

Portraits des commerçants 27

Attestation de déplacement 29

Tribunes libres 30



Ramassage des déchets verts

Le ramassage des déchets verts est suspendu jusqu'au mois de mars 2021. Au besoin, vous pouvez amener directement vos déchets verts à la déchetterie de Bordeaux Métropole.

POUR VOS DÉCHETS VERTS

DÉCHETTERIE DE LA MÉTROPOLE :
151, AVENUE DES MARRONNIERS À MÉRIGNAC.
OUVERTE TOUS LES JOURS DE 8H30 À 12H30 ET DE
13H15 À 18H (FERMÉE LE MARDI MATIN), 05 56 34 15 06

TROTTOIRS FLEURIS

Et si on fleurissait les rues ?

Comme chaque année, Bordeaux Métropole propose aux Mérignacais qui le souhaitent d'embellir le trottoir situé devant leur domicile et dont ils ont l'entretien à charge. Il suffit de s'inscrire avant le 30 janvier 2021 à la prochaine campagne qui aura lieu au mois d'avril. Les services de Bordeaux Métropole viendront ensuite creuser une ou plusieurs fosses à planter devant votre domicile et vous fourniront graines et terreux pour embellir votre rue !

POUR S'INSCRIRE

RENDEZ-VOUS SUR
WWW.MERIGNAC.COM/ACTUALITES/FLEURISSONS-LES-RUES
OU AUPRÈS DU GUICHET UNIQUE AU 05 56 55 66 00.

CULTURE

Un court-métrage mérignacais récompensé

Diffusé le 31 janvier dernier à la Médiathèque de Mérignac, le documentaire « De Bordeaux à Cuba, une histoire oubliée » retrace la fondation d'une colonie par une trentaine de colons bordelais dans la ville de Cienfuegos, en 1819 à Cuba. Ce dernier vient d'obtenir le prix du documentaire lors du 80^{ème} Festival national de courts-métrages de la FCCV (Fédération française de cinéma et de vidéo) qui a eu lieu à Soulac-sur-Mer à huis clos, cette année. Une belle récompense pour les réalisateurs mérignacais Bernard Bonnin et Francis-Jules Lambert.

EMPLOI JEUNES

La Mission locale Technowest, toujours présente !



La Mission locale Technowest reste ouverte du lundi au vendredi pendant cette nouvelle période de confinement, afin de garantir la continuité de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi. Tout en privilégiant les échanges à distance (téléphone, e-mails, réseaux sociaux, etc.), un accueil des jeunes est possible avec et sans rendez-vous, adapté aux conditions d'accueil sur chaque site, dans le respect des règles sanitaires à appliquer par tous.

CONTACTEZ-LES AU

05 56 47 14 07 OU
SUR.MERIGNAC@MISSIONLOCALETECHNOWEST.FR

CONCOURS

Avis aux dessinateurs en herbe !

L'association des commerçants du centre-ville de Mérignac et le Mérignac Ciné organisent un concours « Dessine Noël » pour les enfants de 3 à 12 ans. Les enfants ont jusqu'au 24 décembre pour dessiner leur Noël (sapin, cadeaux, neige, père Noël, décoration, etc.) sur papier A4 et déposer leur œuvre chez un commerçant de l'association. Les gagnants seront répartis par catégories d'âge et de nombreux lots sont à offrir (kit Play-Doh, trottinette Décathlon, baguette « Harry Potter » ou encore casque Bluetooth).

À VOS CRAYONS !

SUR MERIGNAC.COM.

Présence obligatoire des prénom, nom et date de naissance de l'enfant, ainsi qu'un numéro de téléphone et/ou adresse e-mail, au dos du dessin.

À NOTER

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu à huis clos **le mercredi 16 décembre à 18h**. Il sera diffusé en direct sur la page Facebook de la Ville @merignac.

Stade nautique

Le stade nautique Jean-Badet sera fermé pour les vacances scolaires de Noël **du 21 décembre au 3 janvier 2021**.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

45^{ème} parallèle, top départ

Les travaux du 45^{ème} parallèle, projet qui anime le développement économique mérignacais depuis février 2012, ont enfin débuté. Situé à la pointe de l'aéroport sur une emprise de 7 hectares, face à l'Hôtel Mercure et à la concession Aston Martin, ce pôle économique majeur et unique dans la Métropole, comptera à terme 5 immeubles de bureaux (sur 26 000 m²), un hôtel Sheraton de 177 chambres, un centre de congrès de 1 400 places, un parking silo et un restaurant. Le tout, connecté à un arrêt de tram. 1^{ère} étape : l'hôtel, le centre de congrès et le « Turin »* (1^{er} des 5 immeubles) sortiront de terre d'ici début 2022. Les 120 millions d'euros investis dans ce vaste ensemble tertiaire, projet porté par le promoteur Nexity, prouvent à quel point la Ville de Mérignac reste attractive, même dans le contexte de crise sanitaire et économique actuel.

Autre opération majeure sur le territoire : Groupama-Gan rassemble ses sites de Bordeaux Métropole dans le Parc Innolin. Entre 650 et 700 salariés intégreront les locaux à partir de l'été 2022.

*Chaque immeuble de bureaux portera le nom d'une ville située sur le 45^{ème} parallèle.

DÉMOCRATIE LOCALE

Devenez acteur de votre quartier !

Tout au long de l'année, les conseils de quartier ont lieu dans la ville, afin de favoriser la participation des habitants dans la vie de la commune. Lieux de débats et de convivialité entre Mérignacais, ils permettent à tous d'échanger, faire des propositions et donner son avis sur les projets de la Ville. Pour ce nouveau mandat, la Ville est à la recherche de volontaires pour participer aux ateliers qui ont lieu en amont de ces conseils de quartier.

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 10 JANVIER 2021

05 56 18 89 06 OU

SUR.DEMOCRATIE.LOCALE@MERIGNAC.COM

CINÉMA

Offrez du cinéma pour Noël

Le Mérignac Ciné propose des carnets de 10 places à 5,10 € la place, valables 6 mois, pour les fêtes de fin d'année ! Une idée de cadeau originale qui permet de soutenir votre cinéma. Un bon « Menu Solo » est également offert pour l'achat d'un carnet.

ENVIE DE GÂTER VOS PROCHES ?

RENDEZ-VOUS SUR WWW.CINEMERIGNAC.FR POUR UN ENVOI PAR COURRIER OU UN RETRAIT DIRECTEMENT AU CINÉMA.



« Ne pas relâcher notre vigilance »

L'ESSENTIEL

Alain Anziani, Maire de Mérignac et Président de Bordeaux Métropole revient sur l'épisode de ce deuxième confinement dont les répercussions économiques et sociales sont encore à venir. Plus que jamais la responsabilité individuelle permettra de faire reculer le virus.

Comment Mérignac a vécu ce deuxième confinement ?

Ce deuxième confinement a été vécu très différemment du premier. Les enfants sont allés à l'école et la plupart des gens ont continué à travailler. On a parfois eu le sentiment d'une vie quotidienne moins bouleversée. Pour autant, de nombreuses activités ont cessé et il n'a pas toujours été facile de comprendre les tenants et les aboutissants des décisions gouvernementales. Malgré une incompréhension plus forte qu'au printemps, les gens ont été très respectueux des règles, y compris les plus difficiles comme limiter les contacts avec la famille ou les amis. On constate d'ailleurs que la circulation du virus ralentit dans notre région, mais le nombre d'hospitalisations et de décès restent trop élevés pour que nous puissions relâcher notre vigilance. Le confinement ne doit pas faire oublier que l'application des mesures de prévention individuelles reste primordiale pour contribuer à limiter les contaminations et surtout, les décès.

Les seniors et les personnes en grande précarité sont les premières victimes de cette pandémie, la Ville a-t-elle adapté ses actions ?

Nous avons utilisé tous les leviers dont nous disposons pour accompagner ceux qui ont le plus souffert de cette crise. Cette année, le CCAS a vu les demandes d'aide alimentaire exploser (+ 57%), il a de nouveau augmenté sa capacité de port des repas à domicile (plus de 450 bénéficiaires quotidiens) et il continue d'accompagner toutes les personnes qui en font la demande à travers la veille téléphonique ou le ser-



vice d'aide et de soins à domicile. Près de 500 000 euros de budget supplémentaire ont été alloués au CCAS pour faire face aux besoins des plus fragiles, qu'il s'agisse de nos aînés en perte d'autonomie ou de personnes en grande précarité.

Le fonds de soutien aux associations a lui aussi été augmenté (400.000 euros de plus en 2020) afin de soutenir le tissu associatif sans lequel la solidarité ne pourrait s'exercer. Je pense en particulier aux associations du Relais des Solidarités qui ont maintenu leur activité et à qui nous devons beaucoup.

Les commerçants méridionaux sont eux aussi en difficulté, même si de nombreux dispositifs existent, sont-ils suffisants ou adaptés à leurs besoins ?

La crise sanitaire se double d'une crise économique et sociale et les commerçants sont nombreux à craindre pour la survie de leur commerce. Les pouvoirs publics locaux ont un rôle à jouer, complémentaire à celui de l'État. C'est dans ces moments de crise que l'on prend conscience collectivement que le système de protection sociale français est précieux. Le chômage partiel permet à de nombreuses entreprises de tenir le choc et préserve des emplois. Mais les dispositifs d'accompagnement de l'État et des collectivités sont complexes et évolutifs, c'est souvent difficile pour les petites entreprises et les artisans ou commerçants de s'y retrouver. Et les prêts garantis comme les avances de trésorerie fabriquent de la dette que les entreprises devront rembourser. Ce qui manque, c'est un guichet unique entre les différents intervenants. L'équipe du développement économique de la Ville accompagne les chefs d'entreprises qui en ont besoin pour mieux les informer et les aiguiller vers ces dispositifs. Par ailleurs, nous relayons sur tous nos supports de communication municipaux des campagnes pour soutenir les commerces de proximité et rappeler à nos habitants que plus encore en cette période, acheter local chez son commerçant de quartier est un acte solidaire et citoyen. Le consommateur est l'acteur essentiel de la survie de nos commerces de proximité.

La Métropole reste l'interlocuteur privilégié pour les chefs d'entreprise ?

La compétence en matière de développement et de soutien à l'économie relève en effet de la Métropole ou de la Région. Nous travaillons en lien étroit avec le Conseil régional ou la CCI pour proposer les dispositifs les plus adaptés et les plus simples aussi. Les entreprises ont besoin d'une aide immédiate pour faire face à des dépenses imprévues comme la digitalisation de leur commerce, mais elles ont avant tout besoin d'un carnet de commandes rempli et de clients. C'est pourquoi au-delà de l'aide aux entreprises, la Métropole développe une aide à la consommation. 4,6 millions d'euros y seront consacrés pour que des foyers modestes puissent bénéficier d'un coup de pouce à l'approche des fêtes de fin d'année. Cette aide au pouvoir d'achat bénéficiera aussi aux commerces et artisans locaux.

Les écoles sont restées ouvertes, mais comment les enfants vivent-ils cette période ?

L'école a manqué à de très nombreux enfants lors du 1^{er} confinement. Même si les enseignants se sont adaptés, le lien direct et la présence du professeur est indispensable pour beaucoup d'élèves. Il fallait tout faire pour que les écoles restent ouvertes, et la mise en œuvre d'un protocole sanitaire renforcé a été un vrai challenge pour nos équipes, qui ont pu s'appuyer sur leur expérience du déconfinement. Les agents de la Ville sont pleinement mobilisés, et nous avons redéployé des moyens et des équipes d'entretien pour renforcer leur présence dans les établissements scolaires. Les enfants ont pris l'habitude des gestes barrières et les enseignants font un travail considérable dans des conditions inhabituelles. La décision du gouvernement de rendre le port du masque obligatoire dès le CP a été très bien acceptée dans l'ensemble. Mais ces masques ont un coût trop lourd pour les familles les plus modestes dont le budget est déjà éprouvé par la crise. La Ville leur a donc fourni gratuitement 6 masques en tissu pour chaque enfant.

Nous avons aussi adapté les tarifs des prestations extra-scolaires, comme au Conservatoire, afin de ne pas pénaliser les parents. Les activités sportives scolaires ont pu être maintenues, et les intervenants culturels continuent de venir en classe. Cette année scolaire est elle aussi singulière, mais nous faisons tout pour maintenir la qualité du projet éducatif de territoire.

Est-ce que la feuille de route de ce début de mandat est affectée par la crise ? Certains projets ont pris du retard au printemps, avez-vous adapté vos priorités ?

Contrairement au 1^{er} confinement, les chantiers et les travaux publics continuent. Les travaux d'extension du tram A vers l'aéroport se poursuivent, nous travaillons notre Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) afin de programmer les projets de ce mandat et nous assurer du bon achèvement de ceux qui sont en cours. La première tranche de la restructuration de l'école Berthelot est achevée, nous allons prochainement inaugurer la Maison des Habitants de Chemin Long ou le terrain de rugby du Burck. Nous travaillons sur le projet de Maison de la nature et l'administration municipale se renforce sur la mission de transition écologique. L'incertitude sur la durée de cette crise sanitaire ne doit pas nous empêcher de nous projeter. Nous avons besoin d'équipements scolaires et sportifs, nous poursuivons les aménagements de l'espace public et la création d'espaces verts. Nous adaptons sans cesse nos actions aux contraintes sanitaires et aux besoins des habitants les plus fragilisés par la crise. Les agents municipaux et métropolitains ont su s'adapter avec une grande agilité, là aussi c'est une très belle leçon donnée par le service public.

Crise sanitaire, vos questions, nos réponses

L'ESSENTIEL

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le calendrier annoncé par le président de la République prévoit un allègement du confinement à partir du 15 décembre si les objectifs sanitaires sont atteints à cette date. Il est donc possible que certaines modalités évoluent au moment de votre lecture du magazine

Le 28 octobre dernier, le Président de la République a annoncé un nouveau confinement pour tous les Français. Prévu jusqu'au 15 décembre, il est un peu différent du premier que nous avons vécu aux mois de mars. Les commerces ont rouvert leurs portes depuis le 28 novembre mais les lieux recevant du public ainsi que les bars et restaurants sont fermés. Le télétravail est privilégié mais de nombreuses personnes doivent se rendre sur leur lieu de travail, et nous avons à nouveau besoin d'autorisation pour nous déplacer.

Retrouvez dans les pages suivantes quelques éléments de réponses à vos questions. **N'oubliez pas que le Guichet unique reste à votre disposition au 05 56 55 66 00 pour toutes vos interrogations.**

La mairie fonctionne-t-elle normalement ?

Oui, la mairie est ouverte aux horaires habituels. Tous les services fonctionnent normalement. Par contre, les équipements municipaux recevant du public sont fermés. La Médiathèque a repris son système de drive (plus de détails sur [médiathèque.merignac.com](http://mediathèque.merignac.com)) et va progressivement

rouvrir ses portes au public, la Maison des Associations est ouverte pour le Point d'accès au droit (sur rendez-vous), la Maison de la petite enfance reste ouverte ainsi que l'Espace Jeunes pour l'accueil périscolaire uniquement.

Les équipements sportifs sont-ils ouverts ?

Non, ils sont fermés, sauf pour les activités scolaires, périscolaires, sportifs professionnels et de haut niveau, sportifs, en formation universitaire, formations continues ou entraînements obligatoires pour le maintien des compétences professionnelles ainsi que pour les personnes porteuses de handicap et celles munies d'une prescription médicale.

De quelle attestation dois-je me munir pour sortir de chez moi ?

Plusieurs attestations sont disponibles sur merignac.com en fonction du motif de vos déplacements. Ainsi, pour sortir faire vos courses ou encore vous rendre à un rendez-vous médical, il faudra remplir une attestation jusqu'au 15 décembre. Au-delà de cette date, vous n'aurez plus

besoin d'attestation pour vous déplacer mais vous devrez respecter le couvre-feu de 21h à 7h.

Les rassemblements sont-ils autorisés ?

Non, aucun rassemblement n'est autorisé, les mêmes règles qu'au premier confinement s'appliquent. À partir du 15 décembre, les réunions familiales en petit comité sont possibles en respectant les gestes barrières. L'objectif est de limiter la propagation du virus notamment auprès des plus fragiles.

Quelles mesures sanitaires ont été mises en place dans les crèches et écoles ?

Le port du masque est obligatoire pour tous les enfants en élémentaire dès le CP. La Ville a doté les familles des quartiers prioritaires de masques en tissu pour leurs enfants. Le protocole sanitaire a été consolidé en réaffectant les agents des lieux fermés au public dans les écoles, pour renforcer le nettoyage des points de contact dans tous les établissements scolaires et crèches. Pour limiter le brassage entre les enfants, les entrées et sorties dans les

écoles mérignacaises ont été étalées. Les TAP des mardis et jeudis de 15h45 à 17h15 sont remplacés par des temps d'accueil périscolaires gratuits, puisque les animations ne peuvent pas avoir lieu dans leur cadre habituel.

Le périscolaire les matins, soirs et les mercredis est-il maintenu ?

Oui, le périscolaire fonctionne tout à fait normalement. L'accueil pour les vacances scolaires de Noël est bien maintenu dans les conditions d'accueil et d'inscription habituelles.

Quelles aides la Ville fournit-elle aux personnes isolées ?

Les personnes âgées isolées, inscrites au dispositif « canicule », sont contactées régulièrement par les services municipaux. Les personnes souhaitant être suivies durant cette période peuvent se signaler auprès du CCAS (05 56 55 66 55). Les foyers restaurants sont fermés depuis le 30 octobre et le service de portage de repas a été renforcé pour prendre le relais des restaurants : 10 tournées quotidiennes assurées par deux équipes par roulement, pour porter des repas à 460 bénéficiaires. Le Relais des Solidarités et l'épicerie sociale et solidaire sont ouverts.

Quels sont les restaurateurs ouverts près de chez moi ?

Pour découvrir tous les restaurateurs ouverts près de votre domicile proposant des services de commandes et retrait et/ou livraison, rendez-vous sur la rubrique Actualités du site de la Ville. Si le contexte sanitaire le permet, les restaurants, bars et discothèques pourraient rouvrir à la date du 20 janvier.

Les parcs sont-ils ouverts ?

Oui les parcs de la ville sont tous ouverts, mais il n'est pas possible de s'y regrouper. Jusqu'au 15 décembre les balades et activités physiques sont possibles mais limitées à une durée de trois heures quotidiennes dans un rayon de 20 km.

Quand pourra-t-on retourner au cinéma ?

Les cinémas peuvent rouvrir dès le 15 décembre, il en est de même pour les salles de spectacles et les lieux d'expositions, le tout en suivant les règles sanitaires.

Combien de personnes peuvent assister à une cérémonie de mariage ?

Jusqu'au 15 décembre les mariages sont autorisés dans la limite de 6 personnes. Il en est de même pour les parrainages civils. Les règles pourront s'assouplir si les objectifs sanitaires sont atteints dans les prochaines semaines.

Combien de personnes peuvent être présentes pour des funérailles ?

Les inhumations et crémations sont maintenues et les cimetières restent ouverts au public. Les obsèques ne peuvent pas rassembler plus de 30 personnes.

À partir de quand le couvre-feu remplace-t-il le confinement ?

À partir du 15 décembre, le confinement prend fin mais vous devrez respecter le couvre-feu de 21h à 7h. En revanche, vous pourrez vous déplacer librement les soirs du 24 et 31 décembre. Ces réunions familiales doivent rester en petit comité. Aucun rassemblement sur la voie publique n'est autorisé.



Commerces de proximité : la Ville est avec vous !

L'ESSENTIEL

Alors que le reconfinement fragilise davantage les petits commerces, des initiatives fleurissent et la Ville poursuit son soutien.

Obligés de tirer le rideau, les commerces de proximité ont subi de plein fouet ce second confinement, mais trouvent la force de s'adapter. Vente en ligne, drive, « clique & collecte », exonérations... : pour les épauler, la Municipalité informe, écoute et apporte son soutien financier.

Commandez près de chez vous !

Pour l'heure les restaurants restent fermés. Découvrez les restaurateurs méridionaux proposant un service de commandes et / ou livraisons sur merignac.com



Certains sont inquiets, d'autres tentent de rester optimistes, tous essaient de faire face. À Mériçnac, 213 commerces ont dû tirer le rideau fin octobre. Des commerces qui apportent aussi des services et créent du lien social dans tous les quartiers.

Pour les soutenir coûte que coûte, Alain Anziani est monté au créneau. Sous la double casquette de premier édile de Mériçnac et de président des 28 communes de Bordeaux Métropole, le Maire a écrit au Premier ministre dès le 1^{er} novembre. Son objectif ? Demander le réexamen de ces mesures qui affectent profondément l'activité économique. Au-delà de cette prise de position, la Municipalité apporte son profond soutien aux commerçants de proximité.

Des exonérations de charges

Si un service d'écoute téléphonique et de soutien psychologique en continu a été mis en place auprès de la Ville et de Bordeaux Métropole, la Municipalité a également pris des mesures financières. La collectivité a ainsi exonéré momentanément le paiement des loyers et a supprimé la redevance d'occupation du domaine public pour les commerces non alimentaires qui fréquentent les marchés. Les services de la Ville se font un point d'honneur à informer en continu les commerçants sédentaires et non sédentaires sur les aides de l'État ou de la Métropole. La Ville a aussi posté sur son site une page qui recense la liste des commerces ouverts pendant le confinement.



ROMAIN BRILLI

Directeur du Mérignac-Ciné

« LE SOUTIEN DE LA VILLE FAIT CHAUD AU CŒUR »

« Notre cinéma est situé dans un local qui appartient à la Ville et depuis le mois de mars, nous ne payons plus le loyer, ce qui allège considérablement nos charges. Quand on a rouvert, après le premier confinement, la fréquentation est restée faible. Puis elle a fini par reprendre aux vacances de la Toussaint. Du coup, j'essaie de rester optimiste, même si j'éprouve parfois un sentiment d'injustice. Cependant, la situation est compliquée pour tous et entre commerçants, on se téléphone souvent pour se remonter le moral les uns les autres. »

FABIEN RABOISSON

Brasserie « Le comptoir de Mérignac » au centre-ville

« IL FAUT FAIRE REVENIR LES GENS DANS LE CENTRE »

« La brasserie est fermée depuis début novembre et comme la plupart de mes clients sont en télétravail, je ne fais pas de vente à emporter. Je veux rester optimiste. D'abord parce que la mairie joue le jeu et nous a exonérés du paiement du loyer jusqu'en janvier. Les services de la Ville ont bien compris que cela nous permettrait de sauter l'obstacle de ce second confinement. Et puis cet été en août, nous avons mis en place des animations dans le centre, en partenariat avec la Ville. Les gens sont venus, ça a marché. Il faut continuer dans cet esprit-là. »



Le mot de Joël Mauvigney

Adjoint au Maire, en charge du commerce, président de la confédération nationale des charcutiers traiteurs

« LES PETITS COMMERCE FONT VIVRE LES FILIÈRES »

« Les commerces jouent un rôle social dans les quartiers. Ils font le lien avec les habitants. Alors, quand je vois les rideaux baissés, ça me fait mal au cœur. Les aides pour passer le cap, c'est bien. Mais les commerçants, eux, veulent travailler. Pour s'en sortir, ils vont avoir besoin du soutien des consommateurs. Chacun doit prendre conscience de l'importance des petits commerces qui emploient des salariés et qui font vivre les filières françaises. J'espère que les consommateurs seront solidaires et reviendront dès que possible faire leurs courses chez nous. »



JEAN-YVES AZZOPARDI

Bijouterie « Les 3 ors », président de l'association des commerçants du centre-ville

« NOUS METTRONS LES BOUCHÉES DOUBLES EN DÉCEMBRE »

« Nous sommes contraints de nous plier aux décisions gouvernementales, nous ne pouvons rien y faire, mais on espère que les aides suivront. Heureusement, la mairie est très présente. Elle a notamment mis en place le stationnement gratuit dans le centre-ville, ce qui a été très apprécié. En novembre, le confinement nous a forcés à fermer et la bijouterie a perdu 100 % de son chiffre d'affaires. Certains peuvent mettre en place des cartes-cadeaux, pour nous c'est plus compliqué, mais on espère que la reprise sera là en décembre. En tout cas, nous mettrons les bouchées doubles. »

LE PLAN DE SOUTIEN DE BORDEAUX MÉTROPOLE

L'Agglomération, présidée par Alain Anziani, met en place un plan de soutien à l'économie de proximité de plus de 80 M€. Pour les commerces, ce plan prévoit un fonds de soutien à la trésorerie de 2,7 M€, un fonds d'aide à la digitalisation des commerces de 6,2 M€ et un fonds d'aide aux loyers de 1,3 M€.

Il programme également un soutien à la consommation des ménages les plus modestes via les CAF, un soutien au développement d'une plateforme de vente en ligne et une campagne de communication en faveur des commerces de centre-ville. Cette action s'inscrit en coopération avec le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et en complémentarité des actions de l'État. Elle sera menée en étroite collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Chambre de l'agriculture et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.

Un guichet unique des aides de l'ensemble des collectivités publiques est en place à l'échelle métropolitaine depuis le 1^{er} décembre.



SONIA VERCHÈRE

Salon de toilettage ID'FIX à Capeyron

« JE PEUX AU MOINS ASSURER LE SUIVI DES ANIMAUX »

« Au début de ce second confinement, j'ai ressenti un sentiment d'injustice et de confusion. J'ai multiplié les démarches, notamment auprès de la préfecture. Ce sont finalement les services de la Ville qui sont revenus vers moi avec un décret de la préfecture permettant la mise en place du clique & collecte pour le toilettage canin et félin. Je n'ai pas de boule de cristal : je ne sais pas encore si cet effort va sauver mon chiffre d'affaires, mais ça me permet au moins de travailler et d'assurer le suivi des animaux. Le toilettEUR est souvent le premier à détecter des pathologies potentielles. »



l'Authentique

Travaux de rénovation
Fabrication artisanale

Trésorie Dupont
Artisan
Boulangers/Pâtisseries
depuis 1977

BOULANGERIE PÂTISSERIE

05 56 17 09 12
12 rue Jacques Anguetil
33700 Mérignac
Horaires d'ouverture : 7h-19h



le Dessin,
la Peinture :
ça s'apprend !



Le Cours de Dessin du Phoenix

Du crayon à la peinture
en passant par le pastel sec
et l'aquarelle,
faites l'expérience d'une
Méthode éprouvée !



... de 8 ans à ...

05 56 15 94 88

www.lecoursdedessin.fr

nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

ACHETER | LOUER
VENDRE | FAIRE GÉRER



**Les distances et les gestes
barrières doivent être
respectées mais ensemble nous
serons toujours plus forts.**

L'équipe NESTENN reste mobilisée
et à votre écoute pour l'ensemble de
vos projets immobilier.

Restons prudent et allons
de l'avant !

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

491 Avenue de verdun 33700 MÉRIGNAC - 05 56 35 90 52 merignac@nestenn.com
www.immobilier-merignac.nestenn.com

Budget participatif : Mérignacais, à vos projets !

L'ESSENTIEL

Avec près de 200 projets, la 1^{ère} édition du Budget participatif fut une réussite. Pour la session 2020 et, malgré le reconfinement, la Ville étoffe l'enveloppe et multiplie les échanges avec la population, notamment les jeunes.



Un budget augmenté à 350 000€ et un triporteur pour aller sur le terrain... Fort du succès remporté l'an dernier par le premier Budget participatif, la Ville relance le dispositif. La période est complexe, certes, mais Mérignac continue de mener des projets d'importance pour le « vivre ensemble ». Vous avez des idées ? C'est le moment de nous en faire part !

La première édition a permis – entre autres – d'installer un frigo partagé devant la Maison des associations, de mettre en place un tourniquet accessible aux enfants handicapés dans le parc du Vivier, ou encore de créer un espace zen à l'école élémentaire de Bourran. Issu des idées et des envies des habitants pour leur commune, le Budget participatif 2019 de Mérignac a vu la concrétisation de onze projets sur les 197 proposés : des projets qui améliorent la vie de tous et qui répondent aux enjeux actuels de solidarité et de développement durable.

Place aux jeunes !

Face au succès de cette première édition, la municipalité va plus loin. Le cru 2021 est doté d'une enveloppe de 350 000 € – au lieu des 200 000 € de l'an dernier : une augmentation qui devrait permettre de réaliser encore plus de projets. Pour encourager la participation des jeunes, la Mairie a mis en place cette année un label dédié. Elle s'est également dotée d'un triporteur qui permettra d'aller à la rencontre des Mérignacais, pour multiplier les échanges et faire vivre la démocratie sur les places et les marchés de la commune.

Un an après, où en sont leurs projets ?

+

Pour participer

À partir de ce mois de décembre, les Mérignacais sont invités à déposer leurs projets sur le site du Budget participatif budgetparticipatif.merignac.com. Chaque projet doit correspondre à l'intérêt général, à une compétence communale, à une dépense d'investissement et être compatible avec le domaine public. Entre janvier et avril, les services de la Ville et un comité de pilotage composé d'élus, d'habitants et d'acteurs locaux analyseront chaque idée une à une. La Ville reviendra ensuite individuellement vers chaque porteur de projets pour apporter une réponse. Un vote aura lieu au cours du printemps pour désigner les lauréats. Les nouveaux projets seront lancés dès les mois de mai et juin 2021.

PATRICK GRONIER

Porteur du projet du poulailler collectif à Arlac

« MON POULAILLER MOBILISE UNE QUARANTAINE DE VOLONTAIRES »

« J'ai entendu parler du Budget Participatif 2019 lors d'une réunion de quartier et j'ai eu envie de défendre la création d'un poulailler collectif, à la fois pour le côté écologique et pédagogique, mais aussi social. Aujourd'hui, la mise en place de ce poulailler mobilise une quarantaine de volontaires de toutes les générations. Nous travaillons ensemble, avec l'appui des services de la Ville et de l'association Tournesol. C'est passionnant, car tout le monde apporte ses idées. Nous avons défini un cahier des charges, une réglementation. Il va y avoir toute une logistique à mettre en place : chacun devra participer pour nettoyer le terrain, nourrir les poules, ramasser les œufs... La construction de ce poulailler prend du temps, mais j'apprends plein de choses, à la fois sur les poules et l'environnement, mais aussi sur le plan humain, car c'est une aventure collective. À la fin, j'espère que nous ferons une omelette géante pour fêter ça ! »

ARNAUD DUMONCEAU

Porteur du projet du parcours canin avec Patrick Lefort au Burck

« LE RÉSULTAT EST LÀ : LES GENS VIENNENT AVEC LEURS ANIMAUX »

« Je suis propriétaire de deux grands chiens et ce parcours canin au bois du Burck, j'en rêvais ! Il a été finalisé en janvier dernier et depuis, j'y amène mes chiens plusieurs fois par semaine. Là, ils peuvent évoluer sans laisse et c'est vraiment intéressant pour eux. Nous avons monté le projet à deux, avec Patrick Lefort. Au départ, Patrick et moi, nous n'avions pas tout à fait les mêmes idées. Il a fallu discuter, trouver des compromis et respecter les contraintes budgétaires. Mais le résultat est là, les gens viennent et je suis très content car j'ai le sentiment d'avoir apporté ma petite pierre à l'édifice et d'avoir été entendu par la mairie pendant toute la construction du projet. »



TOUTES LES INFORMATIONS

SUR BUDGETPARTICIPATIF.MERIGNAC.COM
OU AU 05 56 18 89 06
OU DEMOCRATIE.LOCALE@MERIGNAC.COM.



ANDRÉ PRIVAT

Porteur du projet des stations de gonflage à Capeyron

« UN PROJET UTILE, PLÉBISCITÉ PAR LES CYCLISTES »

« En discutant avec les habitants de Capeyron, je me suis dit que des stations de gonflage pour les vélos pourraient améliorer le confort de tous. Nous en avons débattu au conseil de quartier et c'est bien ce projet-là que nous avons proposé au Budget participatif. Comme l'association Léon à vélo portait la même idée, nous nous sommes associés. Au départ, nous voulions faire une station sur le quartier. Finalement, il y en a un peu partout sur la commune, notamment, près des stations de vélos en location. Je vois que c'est utilisé par les cyclistes et j'en suis très heureux. Pour moi, c'est une joie de porter un projet utile : j'aime que les gens se sentent bien dans leur commune. »



Le point de vue d'Alain Charrier

Adjoint au Maire, délégué à la démocratie participative

« UN OUTIL QUI ENRICHIT L'ACTION MUNICIPALE »

« Le premier Budget participatif a rencontré un franc succès, nous avons donc décidé de poursuivre l'aventure. L'enveloppe 2020 a été votée dès le mois de décembre, mais la pandémie de Covid-19 a bousculé le calendrier. Toutefois, nous voulons pérenniser cette opération. Les citoyens ont des idées concrètes pour améliorer leur cadre de vie : des idées que n'ont pas forcément les élus, car ils ont une vision plus générale des actions à mener. Les habitants, eux, connaissent et pratiquent leurs quartiers au quotidien et ont de plus en plus envie de participer à la vie de la collectivité. Le Budget participatif est un bon outil pour faire émerger ces idées qui enrichissent l'action municipale, dans l'intérêt de tous. »

Alpha
Fermetures
www.alphafermetures.com



PICARD
Depuis 1720 SERRURES

MÉRIGNAC | 18 bis Avenue de Belfort
05 56 51 92 42

SERRURERIE • VITRERIE • MENUISERIES
VOLETS ROULANTS • PORTES BLINDEES
DEPANNAGE • INSTALLATION
VENTE PIECES DETACHEES • COPIE DE CLES

(1) voir conditions en magasin.



A partir de
90 euros/mois⁽¹⁾



HERVÉ ESPACES VERTS

Jardiniers Paysagistes

- Création et entretien parc et jardins, taille de haie, plantation de végétaux.
- Élagage, abattage, dessouchage et rognage de souche
- Pose de clôture bois, pvc, alu.
- Terrassement tous type, fourniture de plantes, arbres, graminées, maçonnerie.

MODE DE RÈGLEMENT :
FACTURE - CESU - CRCESU -
ATTESTATION FISCALE

50% DE
DÉDUCTION
FISCALE*



✉ hev.paysages@gmail.com

😊 Herve Espaces Verts

06 50 24 73 22

*Selon législation en vigueur

SOURIEZ,
vous êtes aidés!



AIDE AUX SÉNIORS
MÉNAGE / REPASSAGE
GARDE D'ENFANTS
JARDINAGE / BRICOLAGE



www.apef.fr

MÉRIGNAC
05 56 96 43 95
129 Avenue de la Somme
33700 Mérignac

apef
SERVICES À LA PERSONNE



Indice 02 14/01/2018 - SARL Vesta Services - RCS Bordeaux 805 162 583

Béatrice Aoustin : l'or à bout de bras



C'est une discrète pépite méridionale : Béatrice Aoustin, championne du monde en sport adapté senior au lancer de marteau à Brisbane en 2018, peaufine sa technique au stade Brettes. Athlète de haut niveau, la SAMiste a pu compter sur la Ville pour lui aménager une cage d'entraînement en plein confinement.

L'ESSENTIEL

Rencontre avec la Méridionale, championne du monde de lancer de marteau, Béatrice Aoustin. En confinement, elle s'entraîne sur un équipement de la ville en vue de ses prochaines compétitions.

Ses hobbies

Le dessin et les voyages

Sa musique avant la compétition

de la K-pop (pop de Corée du Sud)

Au lycée

en CAP d'employée commerciale polyvalente

C'était un très beau souvenir, intense. Peut-être aussi fort que le jour où elle a posé à côté de la navette, à Kourou, sur les terres guyanaises de sa mère. « En Australie, j'ai adoré monter sur le podium. J'avais l'impression d'entendre la Marseillaise pour la première fois », se souvient Béatrice, 18 ans. Son fait d'arme ? À Brisbane au Global Games en octobre 2019, un lancer de marteau à 44,06 m, qui la propulse championne du monde en sport adapté senior. Pourtant, au début, elle était plutôt branchée sports collectifs : « J'ai commencé par le rugby, mais j'ai dû changer d'établissement scolaire et chercher un autre sport. Alors j'ai tenté l'athlétisme et j'ai tout de suite aimé : le sprint d'abord, puis rapidement le lancer de poids et le marteau. La sensation de tourner et de lancer, c'est comme une libération et ça me donne énormément de plaisir. »

La jeune femme, touchée par un handicap mental, fait la fierté de son coach Philippe Gaboreau : « En deux ans elle est passée de 27 m à 43 m en lancer de marteau. Elle fait

partie des meilleures Françaises de la fédération. Juste avant son exploit à Brisbane, elle avait terminé 3^{ème} en championnat de France... et contre des valides ! Béatrice, c'est une battante, une têtue dans la vie, qui sait ce qu'elle veut et qui n'a jamais raté un entraînement. »

« Cet outil neuf me motive »

Sa performance australienne lui vaut l'affectation d'un deuxième entraîneur, Cédric Djerbir, spécialiste du poids. Tous les trois se retrouvent plusieurs fois par semaine dans la nouvelle cage du stade Robert-Brettes : « C'est un bel outil de travail, tout neuf. Ça me motive, car je vise un lancer proche des 50 m pour de nouveau battre le record du monde. Je veux aussi participer aux JO 2024 à Paris », confie l'athlète qui, confinement oblige, enchaîne les footings dans son jardin et pousse la fonte dans son salon. « Son corps s'est bien développé (ndlr : 1,70 m pour 70 kg) et sa technique >>

Découvrez dès à présent
les appareils auditifs

à **0€***



OFFRE SPÉCIALE NOËL:
ACCESSOIRE CONNEXION TV POUR 1€*

MERIGNAC (CAPEYRON)

19 place Jean Jaurès

05 56 47 75 28

www.benoit-audition.fr



Parking
Facile



BENOIT
Audition
dites **oui** à la vie!

* Voir conditions en magasin. Crédit photo 

SPÉCIALISTE DE VOTRE SANTÉ AUDITIVE

le
Jardin
des
Fleurs

**C'EST BIENTÔT
NOËL !**



124, avenue de l'Yser
33700 MÉRIGNAC
Tél. **05 56 55 10 10**

 
WWW.LEJARDINDESFLURS.COM
Click & Collect

**Élagage
Abattage
Rognage
de souches**



**DEVIS
GRATUIT**

31 avenue des Fauvettes - 33700 Mérignac

06 18 55 52 05

topp.garnier@wanadoo.fr

Votre contact : Denis Garnier

TOPP GARNIER

Entreprise déclarée et assurée - 30 ans d'expérience



**Le point de vue de
Cécile Saint-Marc**

Adjointe au Maire, déléguée au sport

« NOUS SOUTENONS LES ÉLITES,
COMME LE SPORT POUR TOUS »

« Les sportifs d'élite font rayonner la Ville et il est logique que nous puissions les accompagner dans leur quête de victoires. Cependant, Mérignac est aussi la commune du sport pour tous. En cette période de crise, nous soutenons donc les associations par des subventions exceptionnelles*, par la poursuite de la construction d'infrastructures sportives telles que le terrain de rugby synthétique au Burck ou le nouveau stade nautique. Dans les écoles, nous avons fait le choix de conserver les éducateurs spécialisés afin d'assurer des activités sportives pendant les temps scolaires et périscolaires. En confinement, ils vont encore plus loin et proposent des vidéos pour pratiquer le sport en famille ! »

**Près de 400 000 euros (tous types d'associations confondus).*



TERRAIN DE HOCKEY SUR GAZON
GIRONDINS DE BORDEAUX OMNISPORTS

>>

est bonne, mais il faut maintenant qu'elle prenne de la force », insistent ses coaches. Entre les filets verts, poids calé derrière l'oreille ou marteau arrimé à bout de bras, Béatrice répète inlassablement les mêmes gestes, sans jamais se départir de son sourire. Celui de la guerrière avide de combats : « J'imagine toujours que mon adversaire est à côté de moi et qu'il faut que je lance plus fort et plus loin qu'elle. » Pour se mesurer aux autres compétitrices, la SAMiste devra pourtant attendre les championnats de France de lancer long au mois de février 2021 à Salon-de-Provence puis les championnats d'Europe en sport adapté (date et lieu inconnus). Si la Covid le permet...

Mérignac, terre olympique

Décision du Comité d'organisation des Jeux Olympiques : trois équipements sportifs mérignacais serviront officiellement de lieux de préparation pour les JO 2024 !

Sur le podium : la salle de gymnastique artistique du gymnase Colombier (matériel neuf, plus de 1000 m² de pratique, avec une salle de sports collectifs, un dojo, un espace de préparation physique) ; le terrain de hockey sur gazon des Girondins de Bordeaux Omnisports (partenariat avec la Ville) ; et le stade nautique métropolitain

(livraison attendue pour fin 2022). Trois lieux de niveau international, donc, qui ont aussi l'avantage d'être proches du complexe hôtelier et de la clinique du sport. Le dossier de candidature dûment renseigné par la Ville a permis l'obtention du label « Commune Terre de jeux » : le ticket gagnant pour que Mérignac accueille les délégations internationales en stage de préparation dès 2023, avant les compétitions officielles à Paris, en 2024. La liste des équipes susceptibles de fréquenter les installations mérignacaises sera connue l'an prochain. La Mairie va insister pour que des temps de partage soient organisés entre le public, les scolaires, les clubs... En espérant que les sportifs olympiques jouent le jeu.



GYMNASSE DANIEL-COLOMBIER

PLUS D'INFOS 
MERIGNAC.COM



COMPLEXE ROBERT BRETTES
SITE DU FUTUR STADE NAUTIQUE

Pendant le confinement, vous pouvez compter sur nous. Nous sommes ouverts !

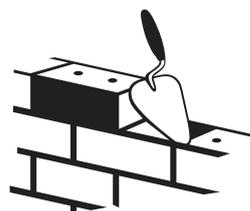
-10% sur la main d'œuvre sur présentation de ce bon

EXT

Votre atelier de dépannage informatique

- Vente ordinateurs neufs et occasions •
- Pièces détachées • Accessoires •
- Pro et Particulier •

73, avenue du Château d'eau
Bâtiment Le France - 33700 Mérignac
Tél : 05 56 43 13 43



AD Maçonnerie

Maçonnerie Générale Taille de Pierre

Neuf & Rénovation

06 60 32 16 06

144 avenue de la Libération
33700 MERIGNAC

e-mail : entreprise-ad@orange.fr

SIRET : 82911547600014 - APE : 4399C



POUR NOËL, MAMIE C'EST L'APPORT, NOUS C'EST L'APPART.

On rêve toutes et tous de pouvoir partager Noël ensemble. Cette année exceptionnellement ce ne sera peut-être pas le cas. Malgré tout, comptez sur nous pour continuer à vous aider dans la recherche de votre futur chez vous, où vous pourrez bientôt vous retrouver en famille. #DesFêtesBienEnsemble



GUY HOQUET MÉRIGNAC
SAS RESERVOIR IMMO
458 avenue de Verdun
33700 MERIGNAC
Tel : 05 56 12 86 00

SASU au capital de 8000 € - RCS 798832846 - CPI N°3301 2018 000 026 400 délivrée par le CCI Bordeaux-Gironde
Caisse de garantie : CEGC, 16 rue Hoche Tour Kupka B TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex 08

Intermarché SUPER

Boucherie - Marée - Pain - Fromage Charcuterie - Fruits et légumes

05 56 97 72 71

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h45 à 19h45, le vendredi de 8h30 à 20h, le samedi de 8h30 à 19h45 et le dimanche de 9h à 12h30

Les services de votre magasin



Station-service



Carte de fidélité



Distributeur de billets



Lavage voiture



Gaz

78 Avenue de Magudas 33700 Mérignac

Promenons-nous dans les parcs...



L'ESSENTIEL

Cet hiver, il y a de la vie dans les parcs de Mérignac. Des îlots de liberté sont à (re) découvrir.

Certains sont fleuris et mis en valeur par les jardiniers de Bordeaux Métropole. D'autres sont plus sauvages et les végétaux y abritent toute une faune qui y sommeille... ou pas. Avec huit parcs éco-labellisés, Mérignac porte bien son surnom de « Ville verte ». En hiver, les parcs restent ouverts. Profitons-en !



Le plus calme

Le parc de Bourran, véritable écrin de verdure, calme et serein.



Le plus insolite

Le parc de Beaudésert qui raconte une partie de l'histoire de Mérignac avec les vestiges des anciens hôpitaux militaires américains.



Le plus athlétique

Le bois du Burck avec son parcours sportif (attention, pas touche aux agrès !).

« Code biodiversité »

Soucieuse de préserver ces espaces de nature au cœur de la ville, la Municipalité a mis en place la gestion différenciée dès 2002. Le principe ? Gérer les espaces de façon adaptée pour en préserver ou en restaurer la biodiversité. Ainsi, les espaces verts de Mérignac sont classés selon quatre codes de gestion, du plus horticole au plus sauvage, en fonction de leurs localisations et de leurs usages. Avec son parcours pédestre, son manège et son aire de jeux, le parc du Vivier accueille des expositions et des manifestations tout au long de l'année. Les jardiniers y interviennent souvent pour le mettre en valeur avec des massifs de fleurs. À l'inverse, ils laissent la nature vivre comme elle veut dans le parc du Luchey. Depuis quelques années, une flore indigène y a repris ses droits, dont certaines espèces sont protégées. En 2012, la Ville a été récompensée par le label national « EcoJardin » qui atteste de cette gestion écologique. Ce label a été reconduit en 2016.

Les jours sont plus courts, les feuilles sont tombées, les animaux hibernent. La nature s'est-elle endormie ? Pas vraiment. Dans les parcs, la vie est présente partout, en toute saison. Pour l'observer, il suffit de chausser ses bottes ou ses baskets et de partir à l'aventure dans l'un des parcs de Mérignac. En ces temps d'urgence sanitaire, l'attestation de déplacement dérogatoire reste obligatoire pour sortir prendre l'air, les gestes barrières sont de mise, même à l'extérieur, et les rassemblements sont interdits. Cependant, sur la dizaine de parcs répartis dans tous les quartiers de la ville, il y en a toujours un à moins d'un kilomètre de chez vous !

Sur les sentiers, vous aurez peu de risque de croiser une chauve-souris ou un hérisson : ils dorment. Mais vous apercevrez sans doute des écureuils roux grimper sur les troncs ou sauter de branche en branche. Chênes, charmes, châtaigniers ont perdu leur feuillage quand d'autres le conservent comme le houx qui sert de refuge et offre avec ses fruits rouges, de la nourriture aux oiseaux. Là, moineaux domestiques, merles noirs, grives musiciennes, pigeons ramiers, canards, oies bernaches du Canada poursuivent leurs activités même en plein hiver.

Horaires d'ouverture

Parc de Bourran : de 8h à 18h30

Parc du Vivier : de 8h à 18h30

Parc de Tenet : de 8h30 à 18h

Parc de Marbotin : de 8h30 à 18h

Parc de la Maison Carrée : de 8h30 à 18h

Parc du Renard : de 8h à 18h30

Parc Victor Schoelcher : de 8h à 18h30

Le bois du Burck et les parcs du Luchey, du Château, de l'Orée des deux villes et de Beaudésert sont ouverts 24h/24.



©RONAN CHARLES



©RONAN CHARLES

Les faces cachées du parc de Bourran

De drôles de personnages ont pris racine dans le Parc de Bourran. Saurez-vous les retrouver ? Sculptées à même les souches, ces figures-totems ont été réalisées par l'artiste mérignacais Ronan Charles. Elles contribuent désormais à la magie des promenades, seul ou en famille.



VOUS CHERCHEZ UN UN NOUVEAU SYNDIC ?

100% DISPONIBLE, EFFICACE ET RÉACTIF ?

ALORS DÉCOUVREZ L'OFFRE

DELGEY IMMOBILIER

LE SYNDIC PAR EXCELLENCE !

RENSEIGNEMENTS et DEVIS EN LIGNE IMMEDIAT

sur www.delgey.fr ou appelez-nous directement au 05 56 57 93 57.

ENGAGÉS
ENSEMBLE
POUR DES FÊTES
RESPONSABLES

EN DÉCEMBRE

★ **LA BIO** ★
AU CŒUR
DES FÊTES

DE -15%
À -20%*

SUR UNE SÉLECTION
DE PRODUITS
POUR PRÉPARER DES
REPAS DE FÊTE
FAITS MAISON

© Delgey Immobilier - 2021

VOTRE MAGASIN BIO :
72 AV. PIERRE MENDÈS-FRANCE, MÉRIGNAC
TÉL. 05 56 12 03 92

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

*Du 1^{er} au 31 décembre, sur une sélection de produits référencés dans votre magasin et dans la limite des stocks disponibles.

Un Noël pas comme les autres

L'ESSENTIEL

Avant de tourner la page de 2020, la Ville vous prépare quelques animations si la situation sanitaire le permet.

Si l'année 2020 avait comme objectif de marquer les esprits, elle n'aurait pas pu faire mieux ! Une année particulière où nous avons tous vécu l'inédit : le confinement, les masques ou encore la distance avec nos proches. Mais à l'aube de 2021, la Ville souhaite faire vivre la magie de Noël pour petits et grands, avant de tourner la page sur cette année si complexe. Bien entendu, ces animations auront lieu dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, si toutefois le contexte le permet.

L'église Saint-Vincent toute en lumière

On ne change pas une équipe qui gagne : le mapping vidéo revient cet hiver pour le plaisir de tous. Venez découvrir un univers peuplé de jouets, de gnomes et autres créatures de Noël ! Le père Noël fera peut-être même son apparition pour « Le Grand Soir ». Mais l'église ne sera pas la seule à briller de mille feux, sa voisine la Médiathèque sera aussi éclairée par un mapping aux mêmes heures.

Du dimanche 20 au mercredi 30 décembre de 18h à 21h (jusqu'à 20h le 24 décembre) sur la place Charles de Gaulle.



Prêts pour le frisson de la glisse ?

Nouveauté cette année, une piste de luge va être installée en plein centre-ville ! Entièrement synthétique, elle ne nécessite aucune source d'énergie ou eau et fonctionne en circuit fermé. Elle est composée d'un parcours de 4 couloirs pour les 7-12 ans et d'un second parcours de 2 couloirs pour les 3-6 ans. Partagez un moment dans la joie et la bonne humeur avec cette activité de plein air qui est encadrée et sécurisée.

Accès gratuit – Luge et casque fournis.

HORAIRE D'OUVERTURE :

- **Le 19 décembre** de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h
- **Du 20 au 23 décembre inclus** de 10h à 12h30 et de 13h30 à 20h30
- **Le 24 décembre** de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h
- **Le 25 décembre** de 13h30 à 19h
- **Les 26 et 27 décembre** de 10h à 12h30 et de 13h30 à 20h30
- **Du 28 au 31 décembre** de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h
- **Le 1^{er} janvier 2021** de 13h30 à 19h
- **Les 2 et 3 janvier** de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h

À mettre au pied du sapin

Si la préfecture l'autorise, un marché de Noël aura lieu **du dimanche 20 au mercredi 23 décembre** de 9h à 20h sur le parvis de la Poste. L'occasion de trouver des cadeaux de dernière minute à mettre sous le sapin !

LES ASSOCIATIONS MÉRIGNACAISES MOBILISÉES

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les associations mérignacaises vous ont concocté plusieurs rendez-vous. Ces derniers sont susceptibles d'être modifiés en fonction du contexte sanitaire. Suivez l'actualité en temps réel sur merignac.com.

Accords Libres

La chorale Accords Libres donne son concert de Noël le dimanche 13 décembre à 16h, à l'église Saint-Vincent. Renseignements et réservations au 06 14 25 93 95 (entre 18h et 20h) ou sur concertnoel2020@gmail.com.

Amicale laïque de La Glacière

L'Amicale laïque de La Glacière organise son arbre de Noël le vendredi 11 décembre pour les enfants et leurs parents ! Au programme :
 • de 15h45 à 17h45 : animations et maquillage
 • 16h30 : chocolat chaud, café ou rafraîchissement
 • 18h : spectacle des ateliers danses de l'ALG
 Salle de La Glacière

Association PIM

L'association vend des confitures ainsi que des tableaux à partir du 10 décembre. Commandes par téléphone au 06 74 94 80 26 ou sur pimanif33@gmail.com, livraison possible.

MJC CL2V

La MJC CL2V propose tout au long du mois de décembre des animations virtuelles ou sur place (calendrier de l'Avent, surprises les mercredis du mois, etc.). Plus de renseignements au 05 56 97 40 00.

RÉSIDENCES SERVICES SENIORS

NOUVEAU À MÉRIGNAC

DÉCOUVREZ
LE CONCEPT
OVELIA

Vivre sa retraite en toute sérénité

- Un cadre de vie idéal **aux portes de Bordeaux.**
- Location du studio au 3 pièces **fonctionnels** avec cuisine et salle d'eau équipées.
- **Espace balnéo, médiathèque, salon de coiffure...**
- **Restaurant, animations, navette gratuite, services à la personne.**



www.ovelia.fr

carline-andrie.com Photos: Adobesback - A. Périn.

LES JARDINS DE SAINT-AUGUSTIN - 194 av. d'Ares **05 33 09 13 13**

Profitez
du service
à domicile



Pour vous
votre audioprothésiste
et opticien se déplacent

Prenez rendez-vous pour une
visite à votre domicile*



Be Sens
VISION ET AUDITION

40 avenue de la somme
ZAC Mérignac Soleil
Tél. : 05 56 05 03 05 - 9h à 19h
www.besens.fr

* L'ordonnance doit obligatoirement porter la mention : "Appareillage à domicile".



BONBONS, NOUGATS ET CHOCOLAT

Vous êtes plutôt ganaches aux fruits ou au chocolat pure origine ? Nougat ou praliné ? Orangettes ou pâtes de fruits ? Difficile de choisir, mais à l'approche des fêtes de Noël, le faut-il vraiment ? Car les gourmandises concoctées dans le laboratoire de l'artisan chocolatier Aymeric Pigeon sont toutes plus tentantes les unes que les autres. Si la spécialité de la maison est un bonbon au chocolat en forme de cannelé, fourré d'une ganache au caramel et parfumé au rhum, le chocolatier prend un malin plaisir à tenter les papilles avec des guinettes à l'armagnac ou des sapins en chocolat. Il prépare aussi des pères Noël et des boules de Noël en chocolat, à accrocher sur le sapin !

Le plus

L'artisan emballe ses gourmandises dans un joli coffret bleu en carton français, issu de matières recyclées et biodégradables.

1, rue Léon Biot, à Capeyron
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h
chocolatier-merignac.com

DOLLI BOX - LES SAVEURS DU VIETNAM

Cette nouvelle adresse, située dans le quartier de Bourranville et tenue par Li et Jérôme Chain, propose un vaste panel de recettes vietnamiennes, à déguster sur place (en temps normal) sur des mange-debout ou à emporter. Samoussas, nems, salades, pâtes sautées, poulet à l'ananas ou porc au caramel sont cuisinés avec des produits frais. Un rayon d'épicerie propose des produits culinaires asiatiques, sauces et pâtes, mais également des accessoires de cuisine ou de décoration, comme de jolies poupées japonaises. Le menu est à partir de 8 €, boisson comprise.

Le plus

Une fois par mois, le chef propose aussi des spécialités réunionnaises, pour varier les plaisirs !

49 avenue de Montesquieu à Bourranville
Ouvert du lundi au samedi, de 11h à 14h et de 18h à 21h
Réservations au 09 86 55 35 72



KIOÛT, COMME « KITCHEN » ET « GOÛT » !

Le restaurant Kioût, ouvert depuis 2014 dans la ZI du Phare, régale ses habitués avec des ingrédients frais, 100 % maison. Plat chaud du jour, pâtes et tartes salées, mais aussi sandwiches, wraps et salades pour les plus pressés. À déguster le midi uniquement et à venir chercher après commande en période de confinement.

Le plus

En janvier 2021, fini les cartons ! L'équipe de Kioût (5 personnes) tend vers le zéro déchet et propose ses plats en verre consigné. Le client rapporte un bocal vide et prend un plein. « Réutiliser, c'est encore mieux que recycler ! », souligne Juliette Defournier-Lemarre, la responsable.

35 avenue Gustave Eiffel, 33700 Mérignac
09 81 34 46 38
www.kiout-restaurant.fr



Aymeric Pigeon

Artisan Chocolatier
Mérignac Capeyron

1 rue Léon Biot
33700 Mérignac
Tél : 05.56.01.22.46

www.chocolatier-merignac.shop
f Aymeric Pigeon Artisan Chocolatier

Du mardi au samedi : 10h-13h / 15h-19h horaires modulables pendant les fêtes

Ménage / Repassage / Bricolage / Jardinage...

30 ans
Groupe mas

la vraie bonne idée :
offrez des services solidaires

C'est + de temps pour vous et vos proches !



réductions
-50%
d'impôts

Les Services Solidaires en action sur les communes
de Mérignac, Saint-Jean-d'Ilac et Martignas



Contactez-nous au **05 56 97 08 81**



M GERAULT & Fils Fabricant

Z.I. du phare - 7 rue A. Volta 33700 MÉRIGNAC
Tél. 05 56 34 22 66 - Fax : 05 56 34 41 03

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIE

CONCEPTION, FOURNITURE et
POSE SUR MESURE de QUALITÉ

Volets roulants - Rénovation
Rideaux métalliques - Grilles
Portes de garage - Portails - Portes
Menuiseries - Stores
Automatismes - Entretien - réparation

www.gerault.com

contact@gerault.com



TOUTES LES FERMETURES DU BÂTIMENT

Spécialiste depuis 1919



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

Certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.
- Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- Déplacements dans la limite de trois heures et dans un rayon maximal de 20 km autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

(1) Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

(2) A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

(3) Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. À ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'équité, d'attribuer un espace identique aux 26 élus Socialistes et apparentés, aux 6 élus Écologistes, aux 5 élus Communistes et apparentés, aux 11 élus du groupe "Ensemble, changeons Mérignac" et à l'élu du groupe "Rassemblement Bleu Marine pour Mérignac". Les propos publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs signataires.

LA PAROLE EST À LA MAJORITÉ

NOUVELLE ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF

La participation citoyenne à la vie de la cité est un des axes majeurs de la politique de proximité voulue par la majorité municipale. Après avoir mis en place les conseils de quartier, le Conseil de Développement Durable, les pieds d'immeubles ou le Conseil Municipal des Enfants la ville de Mérignac a proposé d'aller plus loin dans la cogestion de la commune en instaurant le budget participatif.

Ce nouveau pilier de la démocratie participative a rencontré un vif succès auprès des Mérignacais lors de sa première édition. Après avoir déposé 197 dossiers, les 5581 votes ont désigné les 11 projets que la Ville de Mérignac a mis en œuvre.

Devant le succès rencontré par cette première édition, le Conseil Municipal propose aux Mérignacais une nouvelle session du budget participatif.

Si les principes de la participation citoyenne restent les mêmes, le budget alloué à cette opération passe de 200 à 350 000€ et ce afin d'impliquer plus encore les Mérignacais dans la vie municipale. Ainsi, les Mérignacais vont pouvoir maîtriser une partie plus importante du budget d'investissement de la commune et être acteur de l'amélioration de leur cadre de vie.

Dans une société où les citoyens ont besoin d'être plus étroitement associés à la gestion de leur commune, la ville de Mérignac les invite dès aujourd'hui à déposer leurs idées dans le cadre de cette nouvelle édition du Budget Participatif.

*Alain Charrier, Adjoint au Maire délégué à la démocratie participative
Groupe PS*

PENSER GLOBAL, MANGER ET AGIR LOCAL !

Circuits courts, consommer local, ces mots sont dans l'air du temps et reviennent en force avec ce deuxième confinement. À la fois par solidarité envers les producteurs et les commerces de proximité mais certainement aussi par besoin de se rassurer face à un virus venu de l'autre bout de la planète. Il est vrai que consommer local prend tout son sens dans ce « monde d'après » que nous souhaiterions voir après cette alerte majeure liée à la pandémie. Les commerces de proximité dynamisent une ville, mettent de la vie et du lien dans les quartiers où ils sont présents, l'attachement à son « petit » commerçant est réel. Mérignac a la chance d'avoir des propositions variées : le centre-ville et Capeyron notamment proposent des commerces de bouche de qualité. Les 11 AMAPs de la ville, qui permettent de soutenir l'agriculture paysanne en achetant directement au producteur, en lui garantissant que sa production sera vendue, sont aussi des lieux d'échange et de partage. Il est également possible de consommer durable avec les associations, comme « VRAC » et « L'échoppe zéro déchet », qui favorisent le vrac, « La ruche qui dit oui » qui livre ses paniers direct-producteur toutes les semaines, François, maraîcher qui cultive en bio à Beutre et vend directement à la ferme et enfin plusieurs magasins s'engageant dans une alimentation durable (locale et biologique). Soutenons-les, y compris pour les fêtes de Noël que nous vous souhaitons les plus chaleureuses possible.

Le groupe Mérignac Écologiste et Solidaire

PLAN DE RELANCE : LES HABITANTS, CES GRANDS OUBLIÉS !

Depuis plusieurs années, la crise du logement s'est aggravée dans notre pays. A Mérignac, près de 5000 demandes de logements sont déposées à la Mairie et auprès des offices HLM. Certains locataires sont mal-logés, insalubrité, d'autres dorment dans leur voiture ou dans des squats.

La spéculation immobilière et financière rend les constructions et les loyers de plus en plus chers, remettant en cause le droit universel au logement. Avec la crise économique, sociale et sanitaire, la multiplication des suppressions d'activités et d'emplois, souvent initiées par les grands groupes industriels et financiers va précipiter des familles dans des situations difficiles pour payer leurs loyers.

Un plan d'urgence doit être dégagé pour la rénovation des logements dits « passoires énergétiques », la construction de logements sociaux doit s'accélérer, dont 50 % dans chaque programme immobilier.

Les moyens financiers existent avec :

- Le plan de relance de 100 milliards. Une partie doit être attribuée au logement, grand oublié dans cette grave crise, pour la rénovation énergétique et la construction.
- Taxer les logements vacants dans les zones en déficit
- L'encadrement des loyers, avec l'objectif que les loyers et charges ne dépassent pas 20 % des revenus du foyer.

*Groupe communiste
C. Mellier, J. Girard, M.A. Chaussoy, L. Farnier, L. Beaulieu*

LA PAROLE EST À L'OPPOSITION

UN PLAN D'INVESTISSEMENT FLOU ET CONTRADICTOIRE

Lors du conseil municipal 2 novembre dernier, la municipalité a annoncé un plan d'investissement (PPI*) de **173 millions € jusqu'en 2026**.

Or, dans le rapport d'orientation budgétaire qui accompagnait ce PPI*, on apprendait que « L'objectif est d'atteindre un niveau moyen [d'investissement] de 18 à 20 millions par année », soit environ **114 millions € en 6 ans**.

Ces annonces sont :

- Incohérentes car elles montrent un **écart de 59 millions €**. Ce n'est pas rien !
- Irréalistes quand on sait qu'en 2017, 2018 et 2019, l'investissement moyen n'a été que de 12,9 millions € par an. A ce rythme, il faudrait au moins **deux mandats pour que ce PPI* soit réalisé...**
- Irrespectueuses des Mérignacais qui ont le **droit de savoir à l'avance comment leurs impôts seront utilisés**
- Surprenantes car **en décalage avec les promesses électorales du maire** (seulement 0,9 millions d'euros seront investis pour la tranquillité publique d'ici à 2026, soit 0,5% du PPI*)

Le maire et son adjoint aux finances se défendent en expliquant que :

- Le PPI* ne serait, selon eux, qu'une « boussole »
- Le taux de réalisation des investissements sera d'environ 60%

Nous avons maintes fois critiqué la municipalité pour ses prévisions « au doigt mouillé » et pour ses projets qui entraînent et dont le coût dérape (ex : installation du conservatoire à la Maison carrée).

Les mauvaises habitudes perdurent.

Thierry Millet et Sylvie Deluc

**Programmation pluri-annuelle des investissements*

POLICE MUNICIPALE, POURQUOI RIEN N'EST FAIT ?

Nous avons à Mérignac 23 agents de Police Municipale pour 70 000 habitants, soit 1 pour 3 000 habitants.

C'est deux fois moins que toutes les villes de France de la même taille, et un des pires taux de France.

Et encore faut-il regarder dans le détail : fermée la nuit, fermée le WE, hors vacances, hors maladies, hors permanence au bureau, et si il y a un véhicule de disponible...

Durant la campagne électorale, le maire s'était tout à coup rendu compte, après 6 ans de mandat, que ce n'est pas assez, qu'il fallait recruter, qu'il allait doubler cette équipe. 6 mois après, nous ne voyons rien venir.

Et quand il a été demandé, en conseil municipal, pourquoi ces recrutements tardaient, il a été officiellement répondu que « c'était très difficile de recruter ».

Vraiment ?

Dans cette période, il n'y a aucune Mérignacaise ou Mérignacais qui pourrait correspondre à vos critères ?

Et qui serait heureux de retrouver un emploi et de se mettre au service de nos concitoyens ?

Pendant ce temps là, la ville de Bordeaux trouve des agents et recrute. Avec le soutien du Président de la Métropole.

Qui est aussi le Maire de Mérignac...

Alors, ne vous demandez plus pourquoi personne ne viendra le WE, ou en semaine si vous appelez pour un cambriolage, un vol de véhicule ou une agression.

Demander le au maire. Et rappelez-lui sa promesse électorale.

*Maria Iacob GARIBAL & Bruno Sorin
Renouveau Mérignac*



— LES MENUISERIES DE —
CAPEYRON

par Laurent Furetcher

TENTEZ VOTRE CHANCE



GAGNEZ VOTRE PORTE D'ENTRÉE
EN ALUMINIUM K-LINE
SUR-MESURE*

*VALABLE DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE 2020. JEU SOUMIS À CONDITIONS.
RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE

AU 05 56 96 54 70 OU DANS NOTRE SHOWROOM DE MERIGNAC

96 AVENUE DE LA LIBERATION 33700 MERIGNAC

05 56 96 54 70

WWW.MENUISERIES-CAPEYRON.FR



Nous

RESTONS OUVERTS

et vous accueillons en toute sécurité.

Prise de Rendez-vous sur
le site ATOL et par téléphone

au **05 56 47 48 89**



ON GARDE UN ŒIL SUR VOUS

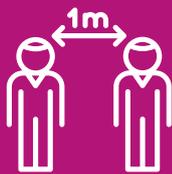
MÉRIGNAC

OLIVIER SOULE

16 RUE RICHARD WAGNER
PARC DU CHÂTEAU (EN FACE DE LA POSTE)
05 56 47 48 89

ATOL
MON OPTICIEN

POUR VOS ACHATS, PENSEZ À VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ



La Ville vous accompagne